

Bourg en Bresse, le 17 décembre 2024

Compte rendu Réunion du CDE du 17 décembre 2024

<u>Présents</u>: Christian BRENDEL, Christian BAUDOIN-PICAUD, Amélie DRUGUET, Amélie DUDU Bernard FREY, Dominique GUERINOT, Aurélie JOSSERAND, Sylvie LOCATELLI, Florence MARTIN, Stéphane RIBARD, Marie Sophie RINGENBACH

Excusés : Néant

1) Bilan de la soirée des récompenses

Le Bilan financier est négatif, puisque nous perdons 1000,55€ (contre 861,73€ l'an passé) sans compter les vins. La soirée est à l'équilibre, ce sont les lots pour les récompenses qui restent à notre charge. Les personnes présentes ont été contentes et les récompensés ont été ravis de leur récompense. (plaques nominatives)

2) Points sur les formations

Certaines personnes ont annulées leur formation de dressage suite à l'épidémie de rhino.

Le 18 novembre, il y a eu la formation préparation mentale à Chazey. Il y a eu beaucoup de soucis de matériel sur place (pas de chauffage, des rideaux qui ne fonctionnent et pas etc)

Prochaines formations prévues :

- 12 et 13 janvier : formation de Hunter avec Christian Curtet
- 9 et 10 février : : formation CSO avec Stanislas Lafond
- 17 février : : formation Equifun
- 23 février : rencontre entre les meneurs et un juge pour un échange entre ce que présentent les meneurs sur les concours et ce qu'attendent les juges. Ce sera à Cormoranche
- Une formation Course à poneys est également prévue d'ici le mois d'avril.

3) AG élective

Elle se déroulera le 13 et 20 mars en même temps que celle du CRE Rétroplanning

3 janvier : envoyer la rétrospective de la commission des votes

22 janvier : Mail pour donner la date

24 janvier : Gedivote envoie les modalités de vote

7 février : Envoi des convocations 16 février : limite de dépôt des listes

21 février : validation des listes par la CRE

A partir du 28 février: campagne électorale ouverte A partir du 1^{er} mars : ouverture des votes électroniques

4) Questions diverses

Une question d'un meneur : pourquoi le responsable et ses coordonnées du concours d'attelage de Lent n'est pas spécifié sur la DUC ? C'est une erreur, elle sera rectifiée au plus vite.